

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

10 44 01 06 00 - 5 fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com - www.foterritoriaux.org

Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'Etat auprès de
Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

## LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2019/03/73 YK/NC

Paris, le 21 mars 2019

COURRIER RECOMMANDE A/R.

**OBJET**: Préavis de grève couvrant la période du mercredi 27 mars 2019 à 20 heures au vendredi 29 mars 2019 à 8 heures

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière de déposer un préavis de grève couvrant la période du mercredi 27 mars 2019 à 20 heures au vendredi 29 mars 2019 à 8 heures.

Il concerne les personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

## POUR:

- Le maintien du congé bonifié ;
- Le maintien de la sur rémunération de vie chère ;
- Le maintien de la prise en charge des billets d'avion par l'employeur ;
- La revalorisation générale de la valeur du point d'indice.

Afin de permettre aux personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences couvrant la période du mercredi 27 mars 2019 à 20 heures au vendredi 29 mars 2019 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT Secrétaire Général